



SOMMAIRE

EDITO	1
INTERVIEW	1
RSS EN ACTION	4
ARTICLE DU MOIS	6
PORTRAIT DU MOIS	7

Edito

Par Ely Dieng, Chef de la Division RSS de l'ONUCI

Coordination et RSS

La Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) en Côte d'Ivoire, à l'instar de celles qui se déroulent dans d'autres pays, concerne plusieurs institutions de la République et interpelle divers acteurs étatiques et non-étatiques à toutes les étapes du processus transformationnel. Coordonner efficacement l'action de toutes les parties impliquées dans la RSS présuppose une bonne planification, la définition d'une approche claire et partagée, ainsi que l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre harmonieuse des réformes. Ces dernières concourent d'ailleurs à l'avènement d'institutions sécuritaires efficaces et responsables au service de l'Etat et des populations civiles, conformément aux exigences de l'Etat de Droit et de la gouvernance démocratique. A cet effet, une bonne coordination entre les acteurs aussi bien nationaux qu'internationaux s'avère nécessaire pour optimiser les contributions des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Coordonner, c'est combiner plusieurs éléments, les organiser et les harmoniser en vue d'un certain résultat. Dans le cas de la RSS, il s'agit bien d'agencer les activités découlant de la réforme afin d'éviter les duplications, de créer des synergies pour maximiser un impact

Interview de M. Babacar Cissé, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies



M. Babacar Cissé, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

1. M. Cissé, tout d'abord, permettez-nous de vous souhaiter la bienvenue dans la Mission et vous féliciter pour votre nouveau poste en qualité de RSASG/H. Pouvez-vous nous donner vos impressions sur le processus de RSS en cours en Côte d'Ivoire ?

Je vous remercie. Je suis heureux d'être en Côte d'Ivoire à un moment important de son histoire et de pouvoir contribuer aux côtés de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général, à la réalisation du mandat confié à l'ONUCI. Mes premières impressions sont tout d'abord que la situation sécuritaire s'est améliorée dans l'ensemble ; ensuite il y a une volonté politique affichée des autorités nationales d'améliorer les services de sécurité offerts aux populations. La feuille de route déclinée par le Gouvernement à travers le Conseil National de Sécurité et son Secrétariat, l'action de l'Autorité pour le DDR et la mise en place du CCDO ainsi que des espaces d'information et d'échanges comme le Groupe Consul-

tatif sur la RSS traduit bien cette volonté des autorités ivoiriennes au plus haut niveau de faire de la RSS une priorité. Pour ma part, étant responsable du pilier en charge, entre autres, des questions de DDR, de Restauration de l'autorité de l'Etat et du Genre, je note que ces trois aspects participent à la réalisation des objectifs de la RSS.

En ma qualité de Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, je constate qu'il y a un consensus au niveau des Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies sur la nécessité à de renforcer la coordination inter-agences pour une meilleure cohérence et synergie de nos interventions et ainsi contribuer avec plus d'efficacité aux réformes en cours.

2. Comment voyez-vous votre rôle en tant que Représentant spécial adjoint chargé des questions humanitaires face au processus de RSS ?

La responsabilité du RSASG en charge des questions humanitaires, de relèvement, reconstruction et développement, est d'accompagner la Représentante Spéciale du Secrétaire Général dans la planification et la mise en œuvre de ce pilier de la mission de l'ONUCI.

Comme Coordonnateur Humanitaire et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, j'ai aussi pour rôle de m'assurer qu'il y ait plus de cohérence et une meilleure interaction des interventions du Système des Nations Unies et que l'Equipe Pays puisse contribuer à la mise en œuvre du mandat de la Mission. A cet effet, je salue la mise en place récente du Cadre de Coopération ONUCI/

global sur l'amélioration de l'appareil sécuritaire ainsi que la prestation et le contrôle de tout le secteur.

Pour les Nations Unies, la Coordination de la RSS doit être guidée par des principes directeurs tels que l'appropriation nationale pour une plus grande efficacité, la transparence, l'intégrité et la confidentialité. Elle doit d'abord se faire à l'interne pour une plus grande cohérence et pour « parler d'une même voix » au nom de l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU) en vertu des principes et des approches arrêtés par l'Organisation Mondiale. Ensuite, il s'agit de créer les ponts nécessaires avec les autres acteurs de la communauté internationale engagés à appuyer le pays dans la consolidation de la paix, la restauration de l'autorité de l'Etat et la consolidation de l'Etat de Droit. Tout cela permet de mieux interagir avec la partie nationale qui est garante du processus de coordination globale de la réforme reliant les trois cercles concentriques préalablement décrits. Ainsi la coordination se fait à travers des mécanismes et plateformes établis qui utilisent des processus et approches consentis pour atteindre les objectifs et priorités communément fixés.

Le succès de la coordination ne se mesure pas au nombre de groupes mis en place et d'acteurs impliqués devant une situation donnée, mais plutôt selon l'efficacité, la transparence et la synergie créées à travers les activités ciblées sous un leadership national. La Côte d'Ivoire s'attèle depuis la mise en place du Secrétariat du Conseil National de Sécurité en décembre 2012, à assurer pleinement ce rôle de coordination interne avec les acteurs nationaux et externes avec les partenaires de la communauté internationale. C'est un exercice qui requiert des ajustements en cours de réalisation et les résultats obtenus jusque-là sont pleinement à encourager. Dans ce numéro, nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, chargé des Affaires Humanitaires et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, M. Babacar Cisse qui nous donne sa perspective sur la RSS en cours en Côte d'Ivoire. Bonne lecture !

Equipe Pays qui permettra de renforcer la coordination de nos interventions respectives, et ce, à travers une planification et programmation conjointes accompagnées d'une mise en œuvre et d'un suivi-évaluation de nos activités. Cependant, tous nos efforts visant à appuyer les actions du gouvernement en matière de cohésion sociale, réconciliation nationale, humanitaire et développement seraient vains sans la sécurité et la stabilité du pays, qui sont des objectifs essentiels de la RSS.

Pouvez-vous élaborer sur les aspects humanitaires de vos fonctions ?

Oui. En fait mon rôle en tant que Représentant Spécial Adjoint chargé des questions humanitaires mais aussi de Coordonnateur Humanitaire, consiste essentiellement à appuyer le gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie humanitaire. Tout en poursuivant nos actions de renforcement des capacités nationales aux niveaux central et local, je m'emploie aussi à mobiliser les ressources nécessaires pour le financement des besoins humanitaires. En outre, nous inspirant de l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies sur les personnes déplacées internes et rapatriées, nous sommes en train de travailler avec les autorités sur la formulation d'une stratégie de solutions durables.

Et compte tenu de l'amélioration de la situation humanitaire dans le pays, il est aujourd'hui important de promouvoir une approche visant une meilleure articulation et intégration entre la réponse humanitaire et les processus de développement à moyen et long termes. Il s'agit essentiellement de réduire et de gérer les risques mais aussi de développer la résilience des communautés. Dans le contexte actuel où l'ONUCI chemine vers un transfert graduel de certaines de ses responsabilités aux agences du SNU, mon rôle sera de faciliter le transfert entre la Mission et les agences mais aussi avec les autres acteurs engagés sur les questions humanitaires et de développement. Cela touche nécessairement le domaine de la sécurité humaine et de la protection des civils.

3. Quels sont les atouts et les défis en matière de coordination de l'aide en

général ?

Une bonne coordination de l'aide qui relève des pays est une nécessité pour l'atteinte de leurs objectifs de développement. Il existe un mécanisme de coordination en Côte d'Ivoire qui sera renforcé avec le nouveau Programme Conjoint de Coordination de l'Aide lancé récemment par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement. Ce programme qui est appuyé par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), permettra au gouvernement de renforcer son leadership dans la coordination de l'aide et de disposer d'une stratégie nationale en matière d'Aide Publique au Développement (APD), d'un système d'information et de gestion de l'aide plus efficace et d'un cadre de dialogue inclusif sur l'efficacité de l'APD. En tant que co-président avec l'Ambassadeur de France du Groupe de Partenaires au Développement sur la Coordination de l'Aide, je ne manquerai pas de partager les bonnes pratiques d'autres pays et d'apporter ma contribution à cet effort.

En matière de défis importants à relever, il convient de noter que dans un contexte post-crise, la stabilisation du pays relève d'un effort commun mais qui dépend essentiellement de la volonté politique et de l'engagement des principaux protagonistes. Il s'agit de se relever rapidement de la crise afin de s'attaquer aux réformes structurelles nécessaires pour asseoir les bases d'un développement durable. Cela passe nécessairement par une transformation durable des institutions étatiques et des mentalités, ainsi qu'une meilleure coordination de l'assistance internationale. Au sein du Système des Nations Unies (SNU), le développement des partenariats avec la partie nationale et la pérennisation des plateformes de coordination permettent d'établir un équilibre entre les objectifs stratégiques du pays et le mandat confié à l'ONU par les Etats-membres.

4. Afin de mieux assister le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes, l'ONUCI compte renforcer ses capacités de coordination avec le SNU. Quelles sont les leçons apprises à travers votre expérience en matière de coordination en appui au processus national de réforme ?

Les initiatives de coordination du SNU

visent à renforcer le plaidoyer pour une meilleure coordination inter-agences et les synergies entre les acteurs de la RSS (autorités locales, forces de sécurité et de défense, chefferie traditionnelle/religieuse, société civile). Il est important de noter que les mécanismes de coordination du SNU ne se substituent pas aux différents cadres de concertation nationale mais plutôt, les renforcent. En d'autres termes, le SNU soutient et accompagne les actions de coordination du gouvernement.

Les différentes plateformes de coordination du SNU constituent à la fois des forums de réflexion et de dialogue, des mécanismes de concertation et des cadres de concertation et d'échange d'informations. Ce sont par conséquent, des mécanismes qui contribuent aux efforts nationaux de pilotage stratégique des réformes. En matière de RSS, il s'agit d'assurer un lien organique avec les initiatives nationales de coordination, tel que le Groupe Consultatif au sein du Secrétariat du Conseil National de Sécurité. Ainsi, la coordination du SNU favorise la cohérence de l'appui au regard des orientations politiques définies par le Président de la République et contribue également à améliorer la prévisibilité des aides extérieures. Au-delà du cadre de coopération global ONUCI/Equipe Pays, le lancement récent du Groupe de Travail sur la RSS des Nations Unies en Côte d'Ivoire représente un acquis important en matière de coordination de l'appui international au processus de RSS.

Enfin, plusieurs modèles ont été testés en matière de coordination de l'aide. Une bonne pratique que je pourrais citer en matière de coordination, c'est celle mise en place en République Démocratique du Congo (RDC) avec les PTF, à travers le Cadre d'Assistance Pays (CAP), « Joint Assistance Strategy ». Le CAP a été la réponse coordonnée des PTF pour appuyer la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Nous nous sommes entendus sur le rôle respectif de chaque partenaire, un cadre de résultats et de ressources et un mécanisme de suivi-évaluation. Ce mécanisme a facilité le dialogue de politiques, le suivi des réformés et la mobilisation de ressources. En réalité, il s'agit d'un « compact » (contrat) entre les partenaires et le Gouvernement et qui requiert un leadership fort de ce dernier.

5. Selon vous, quelle approche serait la plus efficace pour la coordination de la RSS ?

S'il n'y a pas de « blue print » (modèle-type) pour la coordination d'un secteur aussi complexe que la RSS, on peut s'accorder à dire qu'une approche intégrée qui viserait à créer des synergies et complémentarités parmi les différents acteurs serait à privilégier tant au niveau des partenaires nationaux qu'au niveau du Système des Nations Unies et des autres partenaires extérieurs.

En effet, la réflexion stratégique visant à optimiser la mobilisation des ressources et à promouvoir un message commun

dans les interactions avec la partie nationale ont relevé le besoin d'adopter une approche cohérente et intégrée permettant de mieux apprécier les enjeux et les contraintes et d'ajuster notre appui aux spécificités du contrôle sécuritaire. La coordination de l'appui à la RSS au sein du SNU devrait commencer par une cartographie des différentes contributions au processus national de réforme afin d'identifier les lacunes et les domaines de convergence. Il est aussi essentiel d'identifier les bonnes pratiques – en collaboration avec le S-CNS qui a une vision globale du processus et pourrait fournir une perspective critique sur l'état d'avancement - et de définir une approche spécifique au contexte ivoirien.

La coordination avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se fait à travers les réunions hebdomadaires DDR-RSS que je préside à l'ONU CI, pour mieux coordonner notre réponse aux priorités du Gouvernement.

6. Comment améliorer l'impact de l'appui du SNU à la mise en œuvre des réformes ?

Afin d'ajouter de la valeur à notre contribution aux processus nationaux de réforme et de faciliter l'appropriation nationale, il est essentiel d'adapter notre approche au contexte local et aux spécificités du pays. Le SNU devrait continuer à faciliter en appui au S-CNS, la « décentralisation » de la RSS, c'est-à-dire à œuvrer en faveur d'une plus grande appropriation au niveau local du processus en amenant la problématique de la RSS au niveau des populations pour une plus grande participation et une veille citoyenne effective pour assurer le contrôle civil du secteur de la sécurité. Il faudrait aussi, se rapprocher des citoyens sur tout le territoire national, en présentant des éléments concrets de la réforme qui prennent en compte leurs préoccupations sécuritaires locales. Cela implique une approche inclusive, notamment en associant la population aux débats sur la RSS. Il est également important de plaider pour l'implication active des autorités nationales et locales qui ont le pouvoir d'agir dans la mise en œuvre de la RSS.



M. Babacar Cissé visite le Centre de formation professionnelle de Tabou, 26 février 2014

La RSS en action

Contributions de l'ONUCI

La Division RSS



Série de déjeuners-débat « Brown Bag Lunch ». L'ONUCI en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert (FES) et le Centre de Recherches et d'Action pour la Paix (CERAP) a organisé le 28 janvier 2014 une nouvelle édition des déjeuners-débats « Brown Bag Lunch » (BBL), centrée sur la rétrospective 2013 du processus de RSS. La présentation délivrée par le Secrétaire du Conseil National de Sécurité, Alain-Richard Donwahi, a visé à (i) communiquer d'une manière structurée l'état d'avancement de la réforme à travers la première année de mise en œuvre, (ii) préparer la société civile et les partis politiques à contribuer au processus de réforme, en anticipant aussi la décentralisation de la RSS.

Séminaire de bilan 2013 et planification 2014-2015 du Ministère de la Défense (Grand-Bassam, 22-24 janvier). La Division RSS de l'ONUCI a participé du 22 au 24 janvier à Grand Bassam à un séminaire pour faire le bilan de ses activités menées en

2013 et planifier celles qui sont prévues en 2014 – 2015. Il s'agissait pour le MINDEF de faire le point sur les programmes sectoriels, la réforme de l'enseignement militaire, les projets de textes et documents d'orientation stratégique ; d'évaluer la mise en œuvre des opérations spéciales (NIEGRE, MONT PEKO, TERE, MIRADOR, Sécurisation des Visites Présidentielles dans les Régions Intérieures, Libération des Emprises Publiques ou Privées précédemment occupées) ; et d'élaborer la matrice des activités 2014 pour le compte du MINDEF et de ses structures organiques (Grands Commandements, Directions Et Services Rattachés). Les principales recommandations ont eu trait à la poursuite des efforts déjà entrepris en matière de mobilité, des études relatives à l'extension des infrastructures et de l'immatriculation des emprises militaires ; au plaidoyer pour la levée de l'embargo sur les armes et matériels connexes ; l'accroissement de la participation aux opérations extérieures dans le cadre des organisations régionales et internationales ; la conduite de voyages d'études pour appuyer la réflexion conceptuelle et doctrinale, l'assurance d'un meilleur suivi pour les travaux de recherche, les rapports de fin de mission ou de fin de stage ; la centralisation des besoins au niveau de la tutelle ; la mise en place de fonds d'urgence pour les opérations spéciales ; la réorganisation des régions militaires et à la poursuite de la réforme de l'enseignement militaire.

Groupe de travail sur le vetting de la Police. Dès la fin de la crise postélectorale, les nouvelles autorités de Côte d'Ivoire ont entrepris de reformer le secteur de la sécurité. La création du Conseil National de la Sécurité (CNS) participe de la manifestation concrète de cette volonté politique clairement affichée au sommet de l'Etat. Dès lors, diverses actions ont été entreprises par le gouvernement ivoirien pour mener à bien cette réforme que le Chef de l'Etat a souhaité inclusive et impartiale, en collaboration et avec le soutien des partenaires internationaux. C'est dans ce cadre que, pour donner une suite à la correspondance en date du 27 mars 2013 du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur (MEMIS) adressée à la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, sollicitant l'appui de l'ONUCI dans l'élaboration des termes et modalités pratiques du vetting (processus permettant d'évaluer la moralité, l'intégrité et la com-



Lancement du Gpe de travail sur le vetting fev14 (JPEG)

pétence du personnel d'une corporation, en vue de sa certification professionnelle) à la Police nationale de Côte d'Ivoire, une séance de travail a été organisée le 17 décembre 2013 à cet effet. Elle a regroupé autour d'UNPOL, les partenaires nationaux (14 Officiers de police) et des responsables de certaines Divisions de l'ONUCI (RSS, Droits de l'Homme, Etat de droit, Genre et Affaires civiles). Cette réunion a abouti à la création d'un comité mixte composé de neuf (09) membres choisis majoritairement au sein des partenaires nationaux.

Campagne de sensibilisation de proximité avec les forces de sécurité pour le renforcement de la cohabitation entre les forces de l'ordre et les populations, la protection des civils et la promotion de la réconciliation le 30 janvier 2014 à Bonoua.

Chaque représentant de l'ONUCI a fait un exposé oral de 10 mn retraçant la contribution de son service à la paix, la réconciliation, la sécurité et le développement en Côte d'Ivoire avec un accent particulier sur l'amélioration de la confiance entre les forces et les populations civiles. Celui de la RSS a porté sur la signification de la RSS, la sécurité humaine et ses implications pratiques, la subordination des forces à l'autorité civile, l'impératif de forces apolitiques, le lien entre les forces et la Nation, les relations entre les forces et les populations civiles, l'imbrication entre la paix, la sécurité et le développement, les règles de l'Etat de Droit, et le respect des standards internationaux d'éthique et de déontologie au sein des forces. A l'issue de ces exposés, les participants ont discuté sur les mesures appropriées pour instaurer des rapports apaisés entre les parties prenantes. Un tournoi de football entre le Contingent Jordanien, la Police, la Gendarmerie et l'Armée a ensuite été organisé dans l'après-midi. Ce fut une excellente opportunité pour véhiculer sur le terrain les objectifs de la RSS en Côte d'Ivoire.

Séminaire sur la justice militaire du 24 au 28 février à l'Etat-Major Général des FRCI à Abidjan.



Campagne de sensibilisation de proximité avec les forces de sécurité entre les forces de l'ordre et les populations, la protection des civils et la réconciliation, Bonoua le 30 janvier 2014

L'activité en objet s'est déroulée à l'Etat-major Général des FRCI du 24 au 28 février 2014 sous la supervision du Capitaine de Vaisseau Ange Kessi, Commissaire du Gouvernement, de l'Ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire et de trois conseillers juridiques militaires spécialement déployés par l'institution de référence dénommée « US Defense Institute of International Legal Studies » de Newport. Le séminaire a regroupé l'ONUCI (Division Etat de Droit/ RSS), le CICR, le MINDEF, les FRCI, le Tribunal Militaire d'Abidjan et les Organisations de Droits de l'Homme. Un représentant du MINJUST a assisté à la cérémonie de clôture. Il s'agissait pour les trois experts de présenter le Code de Procédure Militaire des forces armées américaines intitulé « US Uniform Code of Military Justice » (UCMJ) et de le comparer avec celui de la Côte d'Ivoire dans un cadre péda-

gogique de partage d'expériences, d'enseignements tirés et de bonnes pratiques. L'objectif étant de susciter des débats de fond sur les garanties internationales en matière de droits humains, le contrôle civil de l'armée, les spécificités de la justice militaire, les enquêtes, les interrogatoires, les détentions, les perquisitions, les saisies, les influences illégales du commandement, le droit international des conflits armés, le rôle des conseillers juridiques militaires, les pouvoirs et contre-pouvoirs ainsi que l'étude participative du cas concret d'Abu Ghraib. La Division Etat de Droit a aussi délivré un briefing sur « la justice militaire vers l'Etat de Droit »

Séminaires de sensibilisation à Katiola et à Bouaké du 24 au 28 février 2014.

Le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS) appuyé par l'ONUCI, a conduit deux séminaires de sensibilisation sur l'appropriation locale de la RSS adressés aux autorités administratifs, à la société civile et aux forces armées de Katiola et de Bouaké. Comme les précédentes missions de sensibilisation mensuelle, ces deux missions visaient à établir les bases d'un partenariat local entre le S-CNS et les acteurs locaux afin de mieux décentraliser la mise en œuvre du processus de RSS.

Division DDR

Opérations de désarmement et de démobilisation à l'Autorité sur le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR).

En partenariat avec UNMAS, ONUCI/DDR a apporté son appui à 6 opérations de désarmement et de démobilisation (DD) menées par l'ADDR à Anyama et dans différents quartier d'Abidjan. Ce sont au total 569 éléments (dont 10% de femmes) qui ont participé à ces opérations, déposant 67 armes (30% d'armes fonctionnelles), 94 grenades, 46 explosifs ainsi que 11,340 munitions. L'appui de l'ONUCI s'est également porté sur d'autres opérations DD de l'ADDR tenues à Daloa, Guiglo, San Pedro et Grand-Béréby, pendant lesquelles 294 ex-combattants (associés-FRCI et ex-membre de groupes d'auto-défense) ont déposé 36 armes, 31 grenades, un explosif et 4,961 munitions.

Appui aux projets de réinsertion de l'ADDR.

En appui aux activités de réinsertion de l'ADDR, l'ONUCI a payé à Abidjan, Guiglo, Bouaké et Bondoukou 1,035 « filets de sécurité » aux ex-combattants participant aux projets de réinsertion menant à l'auto-emploi (« artisans confirmés »), aux corps des Eaux-et-Forets ainsi qu'aux métiers de la filière de revalorisation des déchets plastiques. Ces allocations mensuelles permettent d'assurer des moyens de subsistance aux ex-combattants et à leur famille, le temps de la formation. Dans le cadre plus spécifique du projet plastique, l'ONUCI a mis à la disposition de l'ADDR deux de ses sites dits de « désarmement et démobilisation », situés à Boua-



ké et Guiglo. 521 kits de réinsertion ont enfin été distribués aux ex-combattants en formation sur les sites de Guiglo et Bouaké. Rappelons que l'ONUSI a, au total, financé et mis à la disposition de l'ADDR 15,000 kits de réinsertion, constitués de 16 produits ménagers ou sanitaires.

RASALAO-CI :

Le RASALAO-CI plaide pour le renforcement du cadre légal de contrôle des armes par la ratification de textes sous régional et international. Le RASALAO-CI a organisé deux (02) actions de plaidoyer visant le renforcement du cadre légal de contrôle des armes par ratification de textes sous régional et international. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS) en son pilier « Etat de droit et relations internationales ».

La première consistait à exhorter le Gouvernement à déposer les instruments de ratification de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, adoptée et signée le 14 juin 2006 à Abuja (Nigéria) en vue du renforcement de la législation et les textes réglementaires sur les armes en Côte d'Ivoire. Cette campagne, intitulée « Campagne de vulgarisation de la convention de la CEDEAO sur les ALPC et d'harmonisation du cadre réglementaire », a été marquée par les activités suivantes : la publication de communiqué de presse (le 24 janvier 2014), la conférence publique tenue le 30 Janvier 2014 au CERAP-INADES à Abidjan-Cocody Mermoz avec pour thème central : « Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes : quels intérêts pour la Côte d'Ivoire ? », co-animée par Monsieur Karamoko Diakité, Président du RASALAO-CI, et Madame Michèle Pépé, journaliste

consultante en ALPC et genre et PCA de la Fondation SERENTI. La seconde était une mission de plaidoyer effectuée par le bureau régional et la section ivoirienne du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (RASALAO) pour la ratification du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) à Abidjan du 11 au 19 Février 2014. Cette mission a consisté à organiser un atelier de formation des formateurs en plaidoyer les 12 et 13 Février 2014 à Abidjan, au profit de ses membres de la zone 2, qui regroupe le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Elle visait également à rencontrer les autorités nationales, les organisations de la société civile et les média du 14 au 18 Février 2014.

Notons que ces actions vont dans le sens des points 01 et 05 des réformes à court termes du pilier « Etat de droit et relations internationales » du document produit par le Conseil National de sécurité et intitulé « Réformes du secteur de la sécurité par pilier », pages 32 et 33.



Article du mois

Par Ely Dieng, Chef de la Division RSS de l'ONUSI

Le Secrétariat du Conseil National de Sécurité : Un modèle de coordination

Créé par décret présidentiel numéro 2012-1200 du 31 décembre 2012, le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS) a pour mandat spécifique, le suivi de la mise en œuvre des activités liées à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et la coordination des initiatives RSS et ce, tant au niveau national qu'envers la communauté des partenaires extérieurs.

Doté d'une équipe de 14 personnes qui inclut du personnel détaché dans le cadre de l'assistance technique par la France et les Etats Unis, le S-CNS est rattaché à la Présidence dont il dépend et a son siège au sein de la Primature.

La particularité du S-CNS est que sa structure découle de la volonté du Président de la République de confier le suivi de la RSS à un organe étroitement lié au CNS qu'il dirige lui-même. Il s'agit de mettre en place autour du Secrétaire du CNS, une équipe en charge des affaires administratives du Conseil mais surtout responsable de la conduite globale du processus de RSS.

Le S-CNS est constitué de deux entités, l'une en charge des questions du CNS et l'autre dénommée « groupe consultatif » qui est un organe de concertation chargé de fournir un conseil et un plaidoyer pour la mise en œuvre de la RSS.

Le groupe consultatif est un organe de coordination entre acteurs nationaux et partenaires extérieurs. Il est composé de partenaires nationaux et internationaux et de points focaux des structures de mise en œuvre (principalement les ministères) et se réunit une fois par mois pour suivre l'évolution de la mise en œuvre des formes sectorielles.

Le S-CNS contribue à travers ses interactions avec les points focaux des ministères et autres organes étatiques et de la société civile, une coordination interne entre acteurs nationaux. De plus à travers la présence de la communauté internationale, le S-CNS offre une plate forme

d'échange et de conseil enrichissante pour le processus global.

Malgré l'élaboration du S-CNS et du Groupe Consultatif, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des réformes rencontrent des défis qui peuvent retarder le processus. Ces défis découlent surtout du manque d'appropriation nationale et locale des acteurs et responsables de la mise en œuvre de la RSS, de la décentralisation lente du processus RSS, du manque de capacités des moyens de suivi-évaluation au niveau des structures de mise en œuvre et du retard dans la mobilisation des ressources. En effet, La plupart des acteurs responsables de la mise en œuvre de la RSS ne sont pas formés en suivi-évaluation et par conséquent, n'ont pas encore finalisé leurs plans sectoriels. Ce manque de connaissance est visible aussi au sein des institutions de sécurité où les acteurs ont du mal à s'approprier le processus de RSS par manque de connaissance du sujet.

Le S-CNS étant l'interlocuteur de la division RSS de l'ONUCI, un plan de travail conjoint entre l'ONUCI et le S-CNS a été établi en 2013 avec la liste des activités à

réaliser au courant de l'année fiscale. Ces activités incluent :

- des séminaires de sensibilisation à travers le pays ciblant tous les acteurs locaux de la RSS (autorités administratives, société civile et forces armées);
- le renforcement de capacités du personnel du S-CNS en matière de suivi-évaluation ;
- le renforcement des capacités des acteurs du contrôle démocratique, en particulier les députés de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale ;
- La sensibilisation et formation des autorités locales et principalement les préfets de région dans le but de renforcer l'appropriation locale de la RSS
- Le renforcement des capacités des institutions de sécurité à prendre en compte le genre dans la mise en œuvre de la RSS.

Le potentiel de coordination du S-CNS est très grand. En effet, la collaboration entre le S-CNS et l'ONUCI mentionné plus haut favorise le renforcement des capacités des institutions de sécurité ainsi que la réconciliation nationale. Ceci se fait notamment à travers les missions de sensibilisa-

tion qui renforcent la participation de tous les acteurs locaux et de ce fait, renforce aussi l'appropriation locale de la RSS.

Par ailleurs, à travers le groupe consultatif, le S-CNS assure un suivi de toutes les structures de mise en œuvre et de ce fait, peut élaborer une vision globale du suivi-évaluation du processus au niveau technique. Le rôle de coordination du S-CNS lui permet de gérer la pertinence de la mise en œuvre des différents plans sectoriels et de répondre aux défis auxquels ces structures font face. Par ailleurs, si la mobilisation des ressources constitue parfois un défi pour la mise en œuvre des réformes, le groupe consultatif demeure un outil important de communication entre le S-CNS et les bailleurs de fonds. En effet, les réunions du groupe consultatif peuvent déboucher sur des partenariats divers en vue de la réalisation des 108 réformes contenues dans la Stratégie Nationale de RSS.

Même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, on peut déjà dire que le modèle de coordination du S-CNS est inclusif et participatif, tant sur le plan national qu'international.

■ ■ ■

Conformément au décret numéro 2012-1200 du 31 décembre 2012, le Secrétariat du Conseil National de Sécurité est chargé de :

- préparer les réunions du Conseil National de Sécurité
- relever les diligences du Conseil National de Sécurité
- assurer le suivi de la mise en œuvre des diligences du Conseil National de Sécurité
- assurer le suivi de la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité.

A ce titre le S-CNS est chargé :

- de veiller à l'application du plan d'action de la Réforme du Secteur de la Sécurité
 - de s'assurer de la cohérence des actions engagées par les structures concernées
 - de veiller au respect du calendrier de la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité en urgence, à court, moyen et long terme
 - de s'assurer de la mobilisation et de l'utilisation des ressources pour la Réforme du Secteur de la Sécurité
- Pour l'exécution de ses attributions relatives au suivi de la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité, le S-CNS est doté d'un organe appelé Groupe Consultatif, qui est un organe de concertation, de conseils et de plaidoyer pour la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité. Il est composé des partenaires nationaux et internationaux et des points focaux des structures de mise en œuvre.

Portrait du mois

M. Lanciné DIABY, Directeur Général du Plan et de la lutte contre la pauvreté



Lanciné DIABY,
Directeur général du plan et
de la lutte contre la pauvreté

En sa qualité de Directeur Général du plan et de lutte contre la pauvreté, M. Diaby est confronté directement aux différents programmes de développement. En effet, les activités de renforcement des capacités des institutions

de sécurité entreprises par le Gouvernement en collaboration avec l'ONUCI ont été établies en partenariat avec le Ministère du Plan. Ainsi, le Ministère du Plan joue un rôle important dans la coordination des différents projets ayant trait au développement.

M. Diaby est diplômé en ingénierie et est expert des travaux publics. Durant ses vingt ans d'expérience professionnelle, il a assumé diverses fonctions et responsabilités au sein du Cabinet du Premier Ministre, de Cabinet Ministériel, de l'Administration Centrale et du BNETD, à la poursuite et au succès des stratégies de lutte contre la pauvreté et des politiques de développement en Côte d'Ivoire.

Dans la ligne du travail déjà accompli sous sa supervision, M. Diaby a participé à (i) l'organisation et la préparation du Groupe Consultatif pour le financement du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 ; (ii) l'élaboration du Plan National de Développement 2012-2015 ; (iii) l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction la Pauvreté (DSRP), élément constitutif du dossier ayant permis l'obtention du point de décision de l'Initiative PPTTE en mars 2009 ; (iv) la réalisation de deux opérations d'enquêtes sur la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002 et en 2008, et (v) la production de deux rapports nationaux sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

en 2003 et 2010.

A l'occasion de ces travaux, M. Diaby a contribué au renforcement de la coordination et du dialogue avec les partenaires nationaux et internationaux de développement (gouvernement, secteur privé, société civile, élus et bailleurs de fonds). Il a également participé avec mes Ministres de tutelle à la représentation du Gouvernement aux rencontres régionales et internationales, notamment aux Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods et de la BAD, de 2002 à 2012 et aux Assemblées générales des Nations Unies à New York.



RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION

ZOOM SUR LA RSS

sur le site

www.onuci.org

Directeur de publication : Ely Dieng
Rédacteur en chef : Shahrazad Chida
Coordination : Shahrazad Chida et Oana Topala

Graphiste Designer : Jean Brice N'DOLI
Crédits photos : ©ONUCI/RSS

Publié par le Bureau de l'Information Publique - Tous droits réservés
Edition 2013- www.onuci.org